Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2021-235** **29/03/2021**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 53

Objet : Appel à candidatures pour 53 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT.

Dans la continuité de la note de service N°SG/SRH/SDCAR/2021-220 en date du 23 mars 2021, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation renforce le recrutement de personnels vétérinaires au sein des postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés **53** postes (4 en Bretagne, 16 en Normandie et 33 en Haut-de-France) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Les postes ouverts dans le cadre de la présente note de service, sont à pourvoir au **1er juillet 2021.**

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation).

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Roscoff

- 1 poste de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Saint Malo

- 3 postes de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher

- 2 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

- 2 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

- 5 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

- 7 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dunkerque

- 1 poste Chef.fe d’unité de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature : 30/04/2021

- 13 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Calais

- 1 poste Chef.fe d’unité de vétérinaire aux frontières
Poste vacant
Date limite de candidature : 30/04/2021

- 18 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 30/04/2021

Pour le ministre, et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

(Signé)

Laurent BELLÉGUIC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la protection des populations du Finistère
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosainitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF

Vétérinaire officiel aux frontières - BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6D2900183**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.	
Objectifs du poste	La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) , - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie
Personnes à contacter	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
SIVEP de St Malo

Inspecteur.trice aux frontières dom. vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6D3500215**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Au 01/01/21, le BREXIT entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Unie et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le poste frontalier de St Malo qui fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de St Malo, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED). Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Bonne aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi Sens de l'organisation, rigueurs, Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Gilles FIEVRE, Directeur-Adjoint à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.89.11 - Mail : ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr Florence ROUYEZ, Responsable au SIVEP de St Malo Tél : 02.99.40.50.34 - florence.rouyez@ille-et-vilaine.gouv.fr Sylvie PIEL, Secrétaire générale à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.96.82 - sylvie.piel@ille-et-vilaine.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
SIVEP de St Malo

Inspecteur.trice aux frontières dom. vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6D3500216**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Au 01/01/21, le BREXIT entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Unie et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le poste frontalier de St Malo qui fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de St Malo, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED). Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Bonne aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi Sens de l'organisation, rigueurs, Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Gilles FIEVRE, Directeur-Adjoint à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.89.11 - Mail : ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr Florence ROUYEZ, Responsable au SIVEP de St Malo Tél : 02.99.40.50.34 - florence.rouyez@ille-et-vilaine.gouv.fr Sylvie PIEL, Secrétaire générale à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.96.82 - sylvie.piel@ille-et-vilaine.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
SIVEP de St Malo

Inspecteur.trice aux frontières dom. vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6D3500223**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Au 01/01/21, le BREXIT entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Unie et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le poste frontalier de St Malo qui fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de St Malo, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED). Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP.	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Bonne aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi Sens de l'organisation, rigueurs, Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Gilles FIEVRE, Directeur-Adjoint à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.89.11 - Mail : ddcspp@ille-et-vilaine.gouv.fr Florence ROUYEZ, Responsable au SIVEP de St Malo Tél : 02.99.40.50.34 - florence.rouyez@ille-et-vilaine.gouv.fr Sylvie PIEL, Secrétaire générale à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.96.82 - sylvie.piel@ille-et-vilaine.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER

Vétérinaire aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R1400100</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B valide éxigé</td><td>Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400137**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Gonfreville l'Orcher fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400116**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400117**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Cherbourg fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Vétérinaire aux frontières BXT

<table>
<tr><td colspan="3">N° de publication :
Catégorie : A1</td><td>Référence du poste : A6R1400098</td></tr>
<tr><td colspan="3">Corps</td><td>Groupe RIFSEEP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Inspecteur de santé publique vétérinaire</td><td>3.2</td></tr>
<tr><td colspan="4">Poste Vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="3">Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="3">Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</td></tr>
<tr><td>Description des missions</td><td colspan="3">Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.
Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="3">Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td colspan="2">Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td colspan="2">Diplôme vétérinaire exigé
Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire
Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)
Maîtrise des outils informatiques
Bonne pratique de la langue anglaise appréciée
Permis B valide éxigé</td><td>Aptitude au travail de nuit
Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision
Grande disponibilité
Sens de l'organisation, rigueur
Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie
Anticipation des difficultés et d'alerte
Autonomie</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="3">Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400122**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400124**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400125**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400126**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400140**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400141**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400142**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400143**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400145**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400146**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

Vétérinaire aux frontières BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R1400147**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021. Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL. Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.	
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.	
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B valide indispensable	Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Chef.fe d'unité vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A2**		**Référence du poste : A6R8000236**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		2.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection ainsi que l'unité de contrôle sanitaire des aliments pour les animaux d'origine non animale du poste frontalier.	
Description des missions	Encadrer une équipe d'inspecteurs vétérinaires. Etre un appui et un relai managérial auprès de la chefferie de poste. Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du Préfet délégué, de la douane …	
Champ relationnel du poste	SIVEP national à la DGAL, douanes, opérateurs économiques, DDPP, transitaires et exportateurs Les horaires du chef d'unité sont fondés sur un rythme de 38.30 par semaine. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail des équipes à encadrer sont donc des horaires postés. Les fonctions peuvent être soumises à astreintes	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Bonne expérience d'encadrement Aptitude pour le travail en équipe Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Réactivité Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc Fleureau luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000054** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. .	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc Fleureau luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication :		**Référence du poste : A6R8000234**
Catégorie : A1		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000235** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000237** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000239** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000240** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000241** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000242** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000243** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000245** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000374** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000375** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
Poste frontalier de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Référence du poste : A6R8000376** **Catégorie : A1**		
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Luc Fleureau luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tél : 06 69 91 95 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
SIVEP
62100 CALAIS

Chef.fe d'unité vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A2**		**Référence du poste : A6R8000268**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		2.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Le début de l'année 2021 est fortement marqué par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le Brexit entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque.	
Objectifs du poste	Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection ainsi que l'unité de contrôle sanitaire des aliments pour les animaux d'origine non animale du poste frontalier.	
Description des missions	Encadrer une équipe d'inspecteurs vétérinaires. Etre un appui et un relai managérial auprès de la chefferie de poste. Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du Préfet délégué, de la douane …	
Champ relationnel du poste	SIVEP national à la DGAL, douanes, opérateurs économiques, DDPP, transitaires et exportateurs Les horaires du chef d'unité sont fondés sur un rythme de 38.30 par semaine. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail des équipes à encadrer sont donc des horaires postés. Les fonctions peuvent être soumises à astreintes	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Bonne expérience d'encadrement Aptitude pour le travail en équipe Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Réactivité Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000050**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000165**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs** Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	**Savoir-faire** Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000221**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Hauts-de-France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000223**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000246**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000247**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000250**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000251**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000252**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000253**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000255**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000256**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000258**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice Vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000261**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000262**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000263**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000264**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts de France
SIVEP
62100 CALAIS

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° de publication : **Catégorie : A1**		**Référence du poste : A6R8000266**
Corps		**Groupe RIFSEEP**
Inspecteur de santé publique vétérinaire		3.2
Poste Vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	L'année 2021 est marquée par le Brexit qui entraîne le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque Ils participent aux contrôles sanitaires à l'importation. Les 55 agents qui le composent sont répartis en 2 pôles, un en charge des inspections transmanche et un dédié au contrôle des conteneurs toute origine	
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.	
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Il est désigné responsable de l'équipe d'inspecteurs (Chef de quart) pour certaines vacations. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.	
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).	
Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Michel GUILLOU michel.guillou@agriculture.gouv.fr Tél : 06 24 09 60 73 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40	